

# Rapport d'activités 2021

**Prof. Christina Schumacher**  
Présidente du conseil de fondation,  
professeur en sciences sociales  
Haute Ecole Spécialisée HES-NO, Zurich



Chère lectrice, cher lecteur,

En temps normal, la direction a l'habitude de focaliser son engagement. Une année, les principaux progrès se font en coulisse, l'année suivante, des résultats sont surtout visibles sur le devant de la scène. 2021, année anniversaire, a été différente : le présent rapport d'activités en relate l'histoire – les coulisses et la scène, toutes deux intensément occupées.

Sous la bannière « 40 ans d'engagement avec l'humain au centre », de nombreuses offres et manifestations à fort impact externe ont été lancées. Le bulletin d'anniversaire a rappelé l'histoire fascinante du Centre suisse. Le concours « Entrances for all » a fait ressortir à quel point les exigences d'une accessibilité pour toutes et tous ont été intégrées dans l'architecture suisse. Lors du symposium « Design for all », un public professionnel interdisciplinaire avec des oratrices et orateurs illustres a discuté comment l'architecture sans obstacles peut être transmise aux jeunes en formation. En tant que bouquet final de l'année anniversaire, l'événement a souligné que les EPF et les hautes écoles ont reconnu l'actualité d'une architecture inclusive et la promesse liée, et qu'elles reprennent la balle au bond.

En plus des interactions intenses avec le public, le travail « en coulisse » n'a pas cessé. De nombreuses fiches techniques et la nouvelle brochure « La lumière dans les maisons de retraite, l'habitat pour personnes âgées et les établissements de soins » en témoignent, tout comme les négociations lors de la participation à la normalisation et la préparation de nouvelles directives. L'investissement dans la transmission du savoir ne se manifeste plus seulement sous forme imprimée, mais également sur notre site internet en constante évolution. Son utilisation est devenue encore plus conviviale – toujours selon le principe du « Design for all ».

En déménageant à la Zollhaus en mars 2021, le Centre suisse s'est donné un nouveau visage. Mon collègue Gian Carlo Bosch et moi-même pourrions léguer nos mandats de vice-président et de présidente en 2022 avec un sentiment d'enthousiasme et de confiance. Le terrain est préparé pour un futur prometteur de l'architecture sans obstacles.

Votre dévouée Christina Schumacher  
Présidente du Conseil de Fondation jusqu'en juin 2022

*Photo page de garde: carte anniversaire  
avec lignes de guidage tactiles à travers  
40 ans d'histoire du Centre*

En 2021, à l'occasion de son anniversaire, le Centre suisse s'est remis en mémoire les étapes et succès des quarante dernières années. En déménageant dans un bureau paysager à la Zollhaus proche de la gare principale de Zurich, il a posé de nouveaux jalons pour l'avenir.

L'année 2021 a été d'une part marquée par l'anniversaire des 40 ans de la fondation. Nous avons marqué cet événement avec un concours pour trouver des entrées de bâtiments conçues de façon exemplaire et sans obstacles. En octobre, nous avons présenté à l'Architekturforum de Zurich les quatre projets primés. D'autre part, la planification et l'organisation du déménagement à la Zollstrasse nous a demandé beaucoup de temps, mais les locaux nous ont été remis dans les délais impartis. Nous tenons à remercier le bureau d'architecture Rööslé et les planificatrices du Centre et de la Behindertenkonferenz Kanton Zürich, Valérie Ginier et Sylvia Kopp qui, en tant que représentantes du maître d'ouvrage, ont suivi de près la conception et le chantier. Le déménagement s'est déroulé sans encombre et l'aménagement des locaux à la Zollstrasse a pu commencer dès le 26 mars.

Le passage au travail en bureau paysagé est tombé dans une période marquée par l'obligation de travailler à domicile. De ce fait, un certain temps s'est écoulé jusqu'à ce que l'effectif y travaille au complet. Les expériences avec le télétravail ont été mitigées : pour certains collaborateurs et collaboratrices, le gain en temps dû à la suppression des déplacements a été avantageux, mais la communication au sein de l'équipe a nécessité des ressources supplémentaires et une gestion consciente de la situation.

Nous avons nouvellement introduit des échanges internes réguliers : chaque mardi après-midi, les membres de l'équipe discutent de cas spécifiques issus de questions reçues ou parlent des bases techniques en développement. Le but de ces échanges est de former un savoir spécifique commun et de profiter notamment de l'expérience et des connaissances fondamentales de Joe Manser: la transmission des connaissances est ainsi assurée et assimilée.

### L'équipe du Centre suisse au 31 décembre 2020

**Eva Schmidt**, architecte diplômée EPFL, directrice, élaboration et suivi des bases techniques et des publications, cours de formation continue axés sur les espaces extérieurs et la construction adaptée aux personnes malvoyantes, participation à des comités de normalisation à l'échelle nationale et internationale

**Valérie Ginier**, architecte diplômée EPFL, directrice suppléante, encadrement du personnel, responsable des offres de formation continue, élaboration de bases techniques, publications et site web en français, représentation du maître d'ouvrage pour l'installation finale de la Zollstrasse

**Micol Camerini-Gellis**, élaboration de bases techniques et de publications, site web et publications en italien

**Peter Habe**, architecte diplômé EPFZ, élaboration de bases techniques et de publications, encadrement informatique et technique pour le télétravail et le déménagement à la Zollstrasse

**Nadine Kahnt**, Dipl.-Ing. FH MAS ETH, élaboration de bases techniques et de publications, relations publiques

**Daniel Schaffner**, MSc en développement durable, élaboration de bases techniques et de publications

**Barbara Schaub**, architecte diplômée EPFZ, gestion des conseils pour la construction adaptée aux personnes malvoyantes, conception et supervision des projets de signalétique et des marquages tactilo-visuels, notamment dans les gares

**Joe A. Manser**, architecte, conseiller senior, formation interne, mise à jour de l'histoire du Centre suisse

**Karin Vögelin**, administration, comptabilité, documents imprimés et administration des cours

**En 2021 aussi, plusieurs aides à la planification ont été publiés ou réédités. La brochure « La lumière dans les maisons de retraite, l'habitat pour personnes âgées et les établissements de soins » répond à un besoin croissant des planificatrices et planificateurs d'en savoir plus sur le contexte d'une exigence. Au niveau national et européen, les collaboratrices et collaborateurs du Centre suisse ont participé à l'élaboration de différentes normes.**

En 2021, le Centre suisse a actualisé ou retravaillé diverses aides à la planification destinées à différents groupes d'utilisateurs et utilisatrices, notamment la fiche technique 121 « Écriture en relief et en Braille » ainsi que la n° 115 « Feux de signalisation pour piétons ». Il a également publié de nouvelles fiches techniques, comme la n° 150 « Places de recharge adaptées aux fauteuils roulants » et la n° 031 « Seuils de portes-fenêtres » sur la base de la nouvelle version de la norme SIA 271.

En cours d'année, et surtout lors du symposium en décembre, des architectes et planificatrices ont exprimé le souhait de trouver dans nos documents plus d'explications et d'informations sur le pourquoi et le comment des exigences de la construction sans obstacles, afin de mieux les comprendre et ainsi de les mettre en œuvre. La brochure « La lumière dans les maisons de retraite, l'habitat pour personnes âgées et les établissements de soins » y apporte une contribution.

commerciaux ». Toutes ces révisions ont pour but de vérifier le contenu de ces publications anciennes et de l'adapter aux connaissances récentes.

La participation à l'élaboration de normes a mobilisé beaucoup d'énergie et de personnel. Au niveau national, notre engagement a débuté par la révision de la norme SIA 500, suivi de la participation à un groupe de travail de la SIA chargé d'élaborer une nouvelle norme sur les « Exigences acoustiques », la norme SIA SIA 181/1. Jusqu'à présent, la SIA renvoyait à la norme DIN 18401 pour les exigences acoustiques des locaux.

Au niveau international, le Centre suisse a participé à l'élaboration et au développement de deux normes CEN. Vu la reprise automatique de ces normes européennes par la Suisse, il est primordial que le Centre puisse y apporter une contribution. Le Comité européen pour les ascenseurs CEN TC 10/ WG 6 a développé une annexe (amendment) qui réévalue et régle-

mente l'éclairage et le contraste des éléments de commande. Ces deux facteurs sont essentiels à la lisibilité, afin que les très nombreuses personnes avec une déficience visuelle puissent utiliser les ascenseurs de façon autonome. Un nouveau groupe

de travail CEN TC 293/WG13 a en outre commencé à travailler sur une nouvelle norme concernant les inscriptions tactiles. Cette norme doit régler la mise en œuvre des écritures en relief et en Braille pour leur application dans les bâtiments.

## > Le Centre mettra davantage d'explications fondamentales dans ses propres publications !

Elle présente les connaissances issues de la recherche et de la pratique et donne aussi des explications quant à la nécessité des exigences définies dans la directive SLG 104 « Éclairage adapté aux personnes âgées et malvoyantes dans les locaux intérieurs ». Une personne avec une déficience visuelle due à l'âge ou à un handicap visuel réagit de façon particulièrement sensible à des situations d'éclairage inadaptées. Comme la lumière influence le bien-être des personnes, les maisons de retraite, logements pour personnes âgées et établissements de soins sont soumis à des exigences plus élevées quant à la qualité de l'éclairage.

Le Centre suisse songe à éditer davantage de publications de ce genre. En attendant, il mettra à disposition des architectes et planificatrices plus d'explications de ce type sur son site web.

En 2021, trois directives ont été retravaillées qui seront publiées en 2022 : « Logements sans barrière & adaptables », « Hôtels » et « Construction de locaux

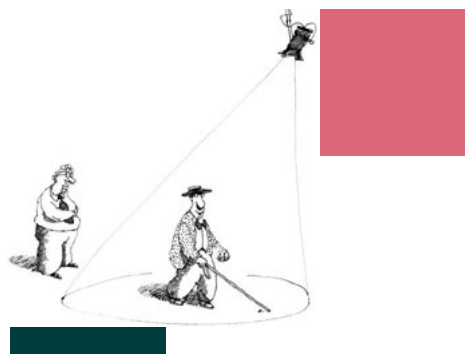


Image extraite de la brochure « La lumière dans les maisons de retraite, l'habitat pour personnes âgées et les établissements de soins »

## > Transmission des connaissances

**Même 40 ans après la fondation du Centre suisse, notre travail de transmission reste primordial afin que la construction sans obstacles et la démarche du « Design for all » s'intègrent durablement dans la pensée et le savoir-faire des architectes et des planificatrices. Nous avons profité de notre anniversaire pour approfondir notre réseautage et pour exposer nos préoccupations au public et aux futurs architectes.**

En 2021, nos cours d'introduction à l'architecture sans obstacles ont eu lieu comme prévu en Suisse allemande. En Suisse romande, le cours a également pu être organisé en septembre après le report au printemps. Suite au cours organisé en tant que projet pilote en 2020 en Suisse allemande, le cours d'approfondissement sur la construction adaptée aux personnes avec déficience visuelle a aussi rencontré un franc succès en français en août. Des futurs spécialistes en mobilité et orientation ainsi que des collaborateurs d'organisations défendant les droits des personnes malvoyantes y ont acquis de précieuses connaissances, leur permettant de faire valoir les intérêts des personnes malvoyantes avec compétence dans le domaine de la construction.

Le concours pour les 40 ans du Centre suisse avait lui aussi un lien avec la transmission de connaissances : nous voulions démontrer que l'architecture sans obstacles et la démarche du « Design for all » peuvent être séduisantes sur le plan architectural. Parmi les presque trente projets déposés, vingt-trois ont été retenus. Quatre entrées d'immeubles conçues de façon exemplaire et sans obstacles ont été primées. Ces immeubles sous protection du patrimoine ont su convaincre en proposant des solutions globales, pratiques et raffinées qui se distinguent par une grande qualité d'utilisation.

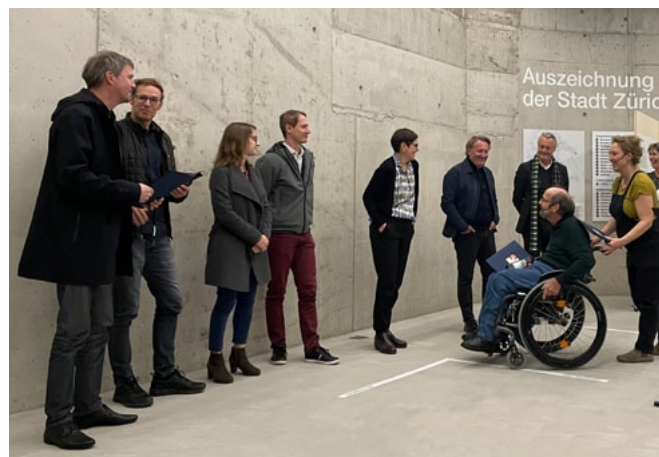
En octobre, nous avons présenté les projets gagnants à l'Architekturforum de Zurich dans le cadre de l'événement « 40 ans d'engagement, l'humain au centre ». La directrice du Centre, Eva Schmidt, a entamé la soirée en retraçant les débuts du Centre suisse et en illustrant les principaux critères du « design for all ». Les projets primés ont ensuite été récompensés en présence du jury. Trois ont figuré ex æquo sur la même marche du podium – un quatrième a reçu une mention spéciale. La discussion animée avec le public a montré qu'une l'évolution vers une « conception pour tous » évidente ne fait que débiter. Le rôle du Centre suisse consistera notamment à expliciter les fondements de ses exigences de manière à ce que les planificatrices et planificateurs puissent les comprendre.

Le 1er décembre 2021 a eu lieu le deuxième symposium organisé par le Centre suisse, avec pour thème le « Design for all dans l'enseignement de l'architecture ». Ce colloque avait un lien thématique direct avec la discussion engagée lors du concours. Des praticiens, des enseignantes et des responsables de modules de plusieurs hautes écoles ont discuté de diverses possibilités permettant d'ancrer l'architecture sans obstacles dans la formation des futurs architectes.

## > L'évolution vers un « design pour tous » allant de soi ne fait que débiter

Des présentations données par les hautes écoles présentes ont lancé la discussion sur la manière d'enseigner le « design for all » aux étudiantes et étudiants en architecture. Puis, un changement de perspective sous la houlette d'habitants de la Zollhaus et des collaboratrices du Centre a permis aux participants de découvrir les tenants et aboutissants d'une vie avec un handicap dans ce bâtiment neuf. Ceci en facilite la compréhension. Les résultats des discussions montrent qu'il faut agir ; nous allons y œuvrer résolument !

La mise à jour de notre site web, prévue pour 2021, a dû être reportée en 2022 pour des raisons techniques.



Les auteurs des projets gagnants du concours "Design for all" du Centre sont récompensés à l'Architekturforum de Zürich.



## > Défenses des intérêts et services de conseils

L'année 2021 a aussi été marquée par l'expiration du délai pour la mise en œuvre de la LHand 2023 : de nombreuses consultations spécifiques et détaillées ont concerné des projets de construction concernant les transports publics ou l'espace de circulation. Le Centre suisse, en tant que pôle national de compétences, fournit des conseils concernant des projets d'importance nationale ou permettant l'élaboration des bases fondamentales. Le Centre suisse se félicite d'un mandat accordé par la Vaudoise Assurances et d'un recours couronné de succès.

Au cours de cette année-là, le Centre suisse a fourni des conseils de plus d'une heure pour 115 projets de construction. Parmi ceux-ci, 88 concernaient le service de conseils spécialisé en orientation et mobilité des personnes malvoyantes. La plupart des demandes étaient liées à des procédures d'approbation de plans dans le domaine des transports publics. Le Centre a donc vérifié si le guidage continu des personnes malvoyantes est garanti dans les gares.

Une centaine d'heures ont été consacrées aux seuls projets des CFF. D'autres sollicitations portaient sur la signalétique et des marquages des surfaces vitrées, notamment pour le Centre des congrès de Zurich et pour les salles d'attente des transports publics bâlois. À ces conseils se sont ajoutés 522 renseignements techniques soit par téléphone soit par écrit.

La Vaudoise Assurances a donné pour mandat au Centre d'élaborer un catalogue d'interventions « smart » permettant d'améliorer l'accessibilité des logements et bureaux appartenant au portefeuille immobilier de l'assurance – avec pour but l'amélioration de la qualité de vie des locataires de ses quelques 200 immeubles répartis dans toute la Suisse. Ces mesures doivent pouvoir être réalisées dans le cadre des travaux d'entretien et permettre de supprimer les obstacles entre le trottoir et les portes d'appartements, de bureaux ou d'espaces communs avec des moyens simples. Le Centre suisse salue de telles initiatives de la part de grands propriétaires immobiliers, car elles améliorent l'accessibilité dans les bâtiments existants, même là où aucune rénovation n'est prévue.

Une nouvelle forme d'hôtels pour des séjours courts a occupé le Centre suisse en 2021 : l'hôtel à capsules. Celui-ci offre de petites cabines-couchettes, appelées capsules, à réserver en ligne. En tant qu'hébergement à prix avantageux, cette forme d'hôtel est particulièrement attrayante pour les personnes en situation de handicap. Pour cette raison, le Centre suisse s'est

engagé afin que ce type d'hôtel offre aussi des capsules et des espaces sanitaires utilisables par des personnes en fauteuil roulant. En collaboration avec des personnes concernées, le conseiller en construction sans obstacles local, l'architecte, les exploitants et les artisans, deux prototypes ont été testés, puis mis en œuvre dans un nouvel hôtel à capsules.

### > Le Centre a fourni 115 conseils détaillés et 522 renseignements techniques !

Le Centre suisse a déposé en 2021 un recours contre l'arrêt « Victoriaplatz » planifié le long de la future ligne de tramway Berne-Ostermundigen. Il s'est avéré ultérieurement qu'il n'était pas le seul à l'avoir fait. À cause du nombre élevé de recours, les autorités et les planificateurs ont revu le projet de fond en comble. Désormais, l'arrêt de tram cité plus haut est accessible sans obstacles sur toute sa longueur aussi dans le sens centre-ville. Le succès de cette négociation est très satisfaisant pour le Centre.



Discussion animée lors du test d'un prototype de cabine pour un capsule-hôtel

## > Membres donatrices et donateurs

Toutes ces personnes permettent au Centre spécialisé suisse pour une Architecture sans obstacles de promouvoir de manière indépendante le développement d'une architecture sans obstacles. En cette année anniversaire, nous renouvelons nos remerciements aux particuliers, bureaux d'architecture, entreprises, communes, autorités et institutions pour leur soutien sur le chemin vers une société durable.

En cette année anniversaire, nous avons convié nos donatrices et donateurs à nous présenter des entrées de bâtiment sans obstacles, innovatrices et réalisées

de manière exemplaire. Les entrées les meilleures et les plus intéressantes ont été présentées sur notre site internet et dans un des bulletins du Centre ainsi que lors d'un événement à l'Architekturforum de Zurich à l'automne. L'échange actif avec les architectes qui nous sont proches était très motivant. Cet élan nous accompagnera dans notre travail, ce travail que vous nous permettez d'approfondir d'année en année grâce à votre contribution.

Personnes particulières, par an : Fr. 60.- / € 60.-  
Entreprise, par an : Fr. 200.- / € 200.-

## > Finances

Nous tenons à mettre en avant cette année tout particulièrement les dons et contributions généreux du fonds de loterie, de la Ville de Zurich et d'autres fondations qui nous ont permis de financer l'aménagement de nos locaux. Le compte d'exploitation du Centre se solde par une légère perte de CHF 7'460.-, qui a été compensée par notre fondation. Le déménagement à la Zollhaus a permis de diminuer les coûts fixes pour les loyers significativement tout en apportant une amélioration qualitative quant à l'emplacement, la facilité d'accès et d'un point de vue organisationnel. La disponibilité de salles de réunion et de restaurants à l'interne permet de baisser les coûts pour les événements et les cours.

### Comptes d'exploitation 2021

	Dépenses
Frais de personnel et d'exploitation	992'501
Projets bases techniques	84'638
Projets relations publiques	130'385
Services de consultations cantonaux	315'500
Provisions / Fonds	108'000
Amortissements	24'015
<b>Somme</b>	<b>1'655'039</b>

	Recettes
Contrat de prestations Confédération	760'227
Contributions cantons	282'610
Contributions membres donateurs	100'158
Contributions conseil handicap visuel	70'065
Contributions aménagements locaux	256'635
Compensations, projets, dons	177'884
Contribution au déficit de la fondation	7'460
<b>Somme</b>	<b>1'655'039</b>

### Bilan de la Fondation au 31 décembre 2021

	Actifs
Liquidités	1'000'609
Créances	45'162
Immobilisations corporelles, actifs transitoires	34'398
Immobilisations financières	46'000
Aménagements locaux	216'900

	Passifs
Engagements	77'099
Provisions / Fonds	608'000
Capital libre	657'970
Fortune Fondation au 31.12.2020	1'165'430
Gain de capital	100'540
<b>Fortune de la Fondation au 31.12.2021</b>	<b>1'265'970</b>

1981, année consacrée par l'ONU comme celle des personnes en situation de handicap, a aussi été celle de la création de la « Fondation en faveur d'un environnement construit adapté aux handicapés ». Pouvoir se déplacer et habiter de façon autonome étaient alors les principales préoccupations des personnes handicapées - et le sont toujours aujourd'hui. Lors de la réunion annuelle de 2021, la Fondation a donc fêté son 40ème anniversaire.

Deux membres du trio fondateur, les architectes Joe Manser et Matthias Hürlimann, ont raconté les débuts du Centre. Ils avaient comme objectif de pallier le manque de normes en matière de construction adaptée aux personnes en situation de handicap. Ils ont effectué des recherches très précises pour déterminer le degré d'autonomie offert par les mesures constructives, et ce, pour tous les types d'handicap. Les résultats de ce travail, effectué depuis 40 ans par le Centre, sont aujourd'hui, pour la plupart, des standards valables dans toute la Suisse.

Christian Lohr, conseiller national et membre du conseil de fondation, a souligné dans son allocution de bienvenue la fonction de passerelle, que remplit le Centre en tant que pôle national de compétences, entre les personnes concernées et les architectes. Il a loué les progrès de ces 40 dernières années : il n'est plus question aujourd'hui de construction adaptée aux handicapés, mais de construction sans obstacles – ce qui est aussi affirmé depuis 2017 dans le nom du Centre suisse.

### Membres du Conseil de fondation

**Prof. Christina Schumacher**

Présidente, lic. phil. I, professeure de sciences sociales à la Haute Ecole du Nord-Ouest de la Suisse, Zurich

**Gian Carlo Bosch**

Vice-président, architecte diplômé FH/SWB, Bosch & Heim Architekten AG, Coire

**Prof. Dr. Heike Bischoff-Ferrari**

Directrice de la clinique de gériatrie, Hôpital universitaire Zurich

**Ursula Schwaller**

Architecte diplômée FH/HES, athlète en fauteuil roulant, Düringen

**Manuel Gysel**

Architecte diplômé ETHZ/ SIA, Isler und Gysel Architekten, Zurich

**Christian Lohr**

Conseiller national, publiciste, journaliste RP, Kreuzlingen

**Tobias Reinhard**

Architecte diplômé ETHZ/SIA Bern, représentant des membres donateurs, Bern

**Patrick Rössli**

Architecte diplômé ETS/SIA, membre de Sonos, Zoug

**Mark Roth**

Expert-comptable diplômé, économiste d'entreprise HES, Budliger Treuhand AG, Membre du conseil de la banque cantonale zurichoise, Zurich

**Prof. Dr. Ulrich A. Weidmann**

Vice-président ETHZ, Zurich

**Dr. Hans-Peter Wessels**

Conseiller d'Etat, membre de la conférence suisse des Directeurs cantonaux des Travaux publics, de l'Aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), Bâle-Ville

**Stefan Hüslér**

Spécialiste fédéral en économie bancaire, président d'AGILE.CH, directeur Retina Suisse, Emmenbrücke

**Maria Zurbuchen-Henz**

Architecte diplômée ETHZ, M+B Zurbuchen-Henz architectes, Lausanne